

Regards sur l'éducation 2007

Extrait des données de l'OCDE consultables sur : <http://www.oecd.org>

Ce sont les heures d'instruction obligatoires et le nombre d'heures de cours des enseignants en France qui expliquent en grande partie le niveau élevé par rapport à la moyenne de l'OCDE des dépenses par élève scolarisé dans l'enseignement secondaire ...

- La plupart des pays de l'OCDE voient le nombre d'heures annuelles d'instruction obligatoire augmenter entre le primaire et le secondaire tandis que les heures de cours à la charge des enseignants diminuent significativement entre

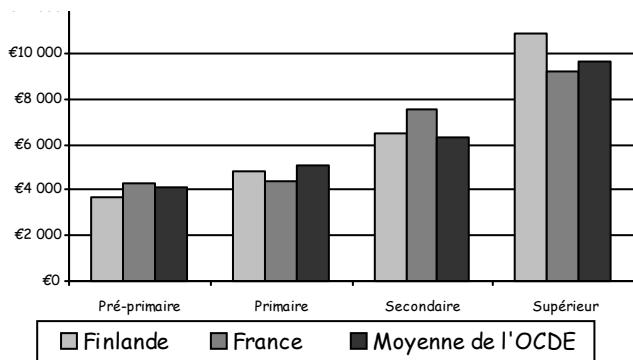
ces deux niveaux. Cependant, l'ampleur de l'écart entre heures d'instruction obligatoires et heures d'enseignement est beaucoup plus prononcée en France que dans un grand nombre des pays de l'OCDE.

- Un enseignant du secondaire en France passera chaque année scolaire moins d'heures devant une classe qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE. Par contraste, ceux du primaire donnent annuellement 115 heures de plus que la moyenne des pays de l'OCDE. Les élèves en France, quant à eux, passent plus de temps en cours par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE, et cela aussi bien dans le primaire que dans l'enseignement secondaire. Il

est tout de même à souligner que l'écart par rapport à la moyenne de l'OCDE s'accroît avec l'entrée dans le deuxième cycle du secondaire et l'apparition des multiples options. Ainsi, un élève de 15 ans suit en France 131 heures d'instruction obligatoire supplémentaires par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE tandis que ce même écart n'est que de 61 heures annuelles entre les âges de 12 et 14 ans.

- Ces différences expliquent en partie pourquoi les dépenses par élève dans l'enseignement secondaire sont supérieures de 20 % en France à la moyenne des pays de l'OCDE tandis qu'elles sont inférieures de 13% à la moyenne dans l'enseignement primaire.

Dépenses par élève dans les établissements d'enseignement (2004)



...ainsi que le budget consacré dans le secondaire à la rémunération des personnels autres que le personnel enseignant

- Au Danemark, aux États-Unis, en France, au Royaume-Uni et, dans les économies partenaires, en Slovaquie, la rémunération des personnels autres que le personnel enseignant représente plus de 20 % des dépenses de fonctionnement dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, alors qu'en Autriche, en Corée et en Irlande et, dans les

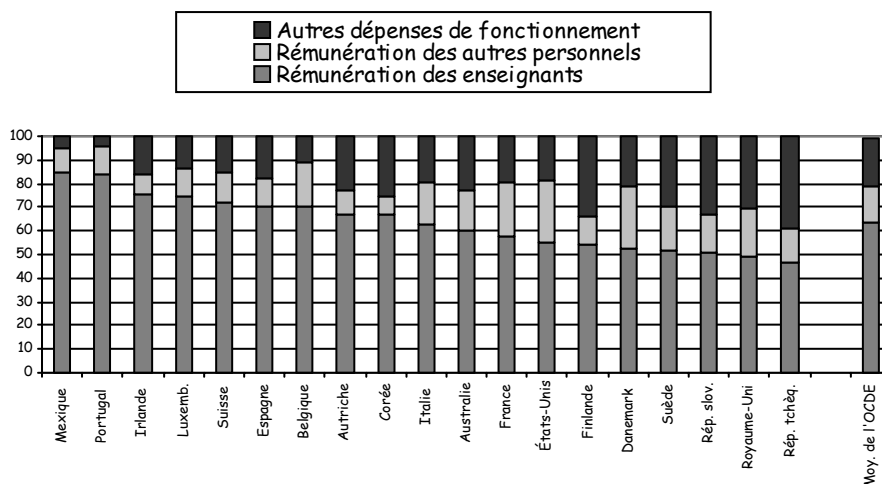
économies partenaires, au Chili, cette part ne dépasse pas 10 % et qu'elle atteint en moyenne 15 %. Ces différences reflètent sans doute le degré variable de spécialisation des personnels de l'éducation dans des activités autres que l'enseignement, comme les chefs d'établissement, les conseillers d'orientation, les chauffeurs de cars, les infirmières scolaires, les gardiens et le personnel chargé de l'entretien.

En revanche, le salaire des enseignants du secondaire se situe légèrement en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE en France ...

- La comparaison des salaires statutaires bruts des enseignants en début de carrière, après 15 ans d'exercice et à l'échelon maximum fournit des informations sur les profils de carrière offerts dans les différents pays. Alors qu'en moyenne, pour les pays de l'OCDE, le salaire maximal est obtenu après 24 ans d'ancienneté pour les enseignants du premier cycle du secondaire, il l'est en moyenne après 34 ans d'enseignement en Autriche et en France et 38 ans ou plus en Espagne et en Hongrie. En France, les enseignants débutants du primaire et du secondaire perçoivent un traitement légèrement inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. Par contre, leur salaire maximal est supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE et équivalent à un peu moins du double de celui des enseignants débutants. (*vrai si on accède au dernier échelon de la hors classe, ce qui est loin d'être le cas pour la majorité des enseignants*)

... et la taille des classes du premier cycle du secondaire se situe également au niveau de la moyenne des pays de l'OCDE

Répartition des dépenses de fonctionnement destinées aux établissements du primaire et du secondaire (2004)



- Avec 24 élèves en moyenne par classe du premier cycle du secondaire, la France est au même niveau que la moyenne des pays de l'OCDE. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la taille moyenne des classes est comprise entre 36 élèves par classe en Corée et moins de 20 élèves au Danemark, en Islande, au Luxembourg et en Suisse.

Le livre vert de la commission Pochard indique : « Dans les écoles élémentaires publiques, on observe une baisse continue du nombre d'élèves par classe : 23,6 élèves en 1980-81 et 22,6 en 2006-2007. Le nombre moyen d'élèves par enseignant est supérieur à la moyenne de l'OCDE pour le préélémentaire (18,8 en France contre 14,8) et l'élémentaire (19,4 contre 16,9).